

16

M. SARTOR

---

LA

# CATHÉDRALE DE REIMS

---

ÉTUDES

sur

QUELQUES STATUES DU GRAND PORTAIL



REIMS

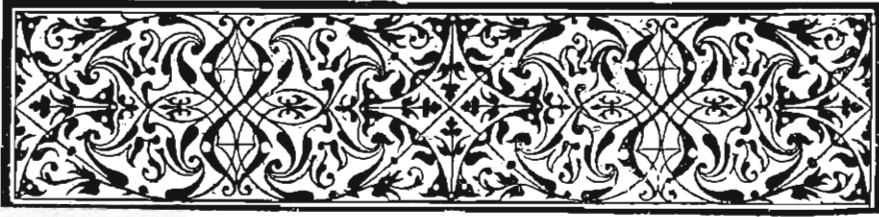
LIBRAIRIE L. MICHAUD

RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE

---

1910





REMARQUES  
SUR  
QUELQUES STATUES DU GRAND PORTAIL  
DE LA  
CATHÉDRALE DE REIMS

---



U cours de recherches entreprises pour identifier les trente-quatre statues qui, avec celle de la Vierge, concourent à la décoration du portail occidental de la cathédrale de Reims, nous avons été amenée à constater certaines particularités intéressantes qui, nous semble-t-il, placent sous un jour nouveau à la fois les deux figures du groupe de *la Visitation* du porche central et l'un des anges thuriféraires du porche gauche.

Sur le côté droit de la porte principale se dressent deux groupes de statues : le premier figure *l'Annonciation*, et comprend l'archange Gabriel et la Vierge ; le second représente la scène de *la Visitation*, avec Marie et Élisabeth (fig. 1) ; il comporte, en outre, un troisième personnage, placé à l'angle extérieur, que l'on avait considéré jusqu'à présent comme étant un roi ou un mage, mais auquel nous avons pu restituer sa véritable identité. Le petit bonhomme ou marmouset, sculpté en relief sous sa console,

nous a permis, en effet, de reconnaître en lui Zacharie, le mari d'Élisabeth<sup>1</sup>.

L'on sait quels rapports existent généralement, dans la sculpture architecturale du moyen âge, entre la statue et le sujet de son support, dont l'objet est presque toujours de rappeler un trait de la vie du personnage représenté<sup>2</sup>. A Reims, la plupart de ces petites figures ont une signification qu'il importe d'autant moins de négliger que, en ce qui nous concerne, c'est grâce à elles que nous avons pu reconnaître les personnages figurés par les statues des trois porches<sup>3</sup>.

Nous donnons plus loin (fig. 2) l'image du marmouset de la statue de Zacharie : c'est un vieillard assis, la tête recouverte de son manteau et qui tient à la main le livre d'Isaïe. Est-il besoin d'insister sur le motif de la présence de Zacharie à cette place ? Évidemment non. Mais au cas où il subsisterait quelque doute sur son identification, nous nous empressons d'ajouter que la même porte, à l'intérieur de la basilique, présente une seconde figure de Zacharie, rapprochée de celle d'Élisabeth, dans la scène où le vieillard reçoit de l'archange Gabriel l'annonce de la naissance de Jean-Baptiste. Revêtu de ses habits sacerdotaux, le prêtre est debout devant un autel qu'il encense ; à sa gauche est une statue de l'archange : à sa droite, celle d'Élisabeth<sup>4</sup>.

La reproduction que nous en donnons (fig. 3), montre Élisabeth, vêtue, à la mode du XIII<sup>e</sup> siècle, d'une ample robe aux larges plis, les épaules couvertes d'un manteau très simple, pareil à celui de son époux, dont l'effigie se dresse à sa gauche, ou bien à ceux des anges du portail. Sur sa tête est coquettement posée, découvrant un peu les cheveux, une cornette exactement semblable à celle de la jolie prophétesse Anne du groupe de *la Présentation*. Et tout de suite nous frappe la différence de cette statue avec l'autre Élisabeth, celle de *la Visitation*, dont les traits flétris sont si

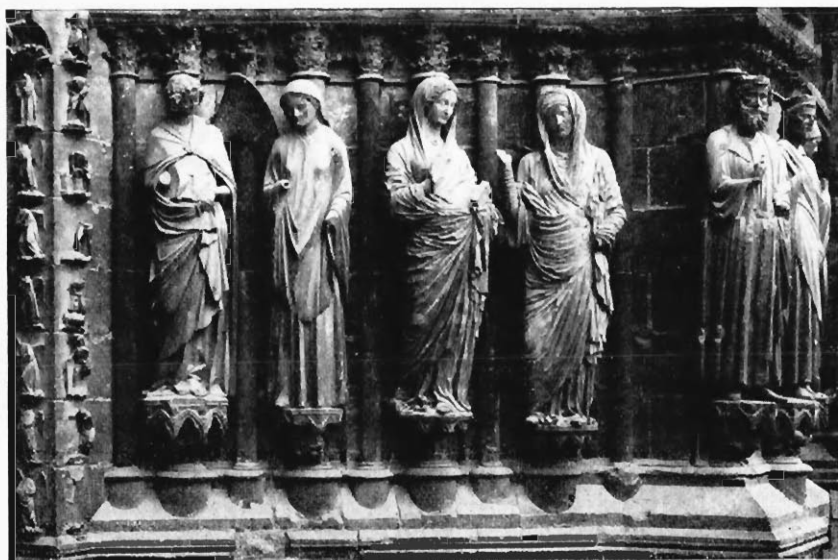
1. Saint Luc, I, 39-56, nous dit que Marie entra dans la maison de Zacharie pour saluer Élisabeth. Les tailleurs d'images du XIII<sup>e</sup> siècle s'inspirèrent du texte sacré pour placer ici ce personnage.

2. Ce rapport est généralement si précis, qu'à Notre-Dame de Paris l'on a pu, grâce aux supports historiés, identifier presque à coup sûr les grandes figures du portail gauche. (E. Mâle, *l'Art religieux au XIII<sup>e</sup> siècle*, p. 22.)

3. *Reims-Artistique. La Cathédrale*, ouvrage en préparation. Paris, imprimerie Georges Petit.

4. Saint Luc, I, 5-25. Sans doute, Élisabeth n'était pas au Temple lors de la vision de Zacharie, mais les imagiers du Moyen-Âge prenaient parfois, avec les textes, de légères licences de cette sorte.

expressifs et de qui la robe se drape en plis savants, qu'on serait bien surpris de trouver sous le ciseau des imagiers champenois ou picards du XIII<sup>e</sup> siècle. Eût-on bien osé, du reste, à cette époque, représenter ces deux femmes avec les apparences si manifestes de leur prochaine maternité? Même, la grosseur de Marie est plus visible que celle de sa cousine, encore que ce soit contraire aux données de l'Écriture. Quel contraste aussi entre cette magnifique effigie de Marie<sup>1</sup>, qui semble là une jeune épouse romaine, et la



Cliché Rothier.

FIG. 1. — L'ANNONCIATION ET LA VISITATION.

Porche central, ébrasement droit.

petite Vierge si délicieusement simple et si chaste que l'on retrouve dans les scènes de *l'Annonciation* et de *la Présentation*, à Reims comme à Amiens!

Si le Zacharie du porche central est incontestablement contemporain du groupe placé à l'intérieur de l'église, il est non moins évident que les deux statues de *la Visitation* sont d'une conception artistique toute différente, inspirée de l'antique ou plutôt de la Renaissance, et que la perfection de leurs formes, la

1. Didron se demandait si cette effigie n'était pas celle d'une Marie de Médicis plus jeune et plus belle, et si ces statues n'avaient pas été refaites au XVII<sup>e</sup> siècle (*Annales archéologiques*, t. XIV, p. 371).

noblesse de leurs attitudes, leur beauté enfin, méritent à l'artiste inconnu qui les tailla dans la pierre l'hommage de notre admiration.

C'est une opinion assez répandue que les statues de Reims font corps avec la console qui les supporte ; l'examen le plus superficiel, un coup d'œil jeté sur une photographie<sup>1</sup>, suffisent cependant à démontrer le contraire : toutes ces statues, sauf celles



Cliché Rothier.

FIG. 2.

CONSOLE DE ZACHARIE ET SON MARMOUSET.  
Porche central, ébrasement droit.

tablette ménagée à leur base ; après quoi elles furent posées sur les consoles spécialement préparées à leur intention.

Ces supports, de forme octogonale, ont été ménagés à la hauteur de la première assise ; à l'origine, leur décoration extérieure était faite d'ogives trilobées, surmontées d'une frise à feuillage coupée à la retombée des arcs par des tourelles à deux

étages, dont la plateforme était garnie de créneaux. Malheureusement, cette décoration du XIII<sup>e</sup> siècle n'existe plus que sur cinq d'entre eux. Les autres, très altérés par le temps, ont été modifiés au cours des siècles ; il en résulta même, pour certains, un très sensible abaissement. L'on s'en rendra compte sur notre première figure, en comparant avec les trois autres les socles des statues de l'ange et de Zacharie, qui ont conservé leurs dimensions primitives. On peut faire une remarque analogue à l'ébrasement gauche de la même porte, et à l'ébrasement gauche de la porte

1. Celles de M. Rothier, le consciencieux photographe de la cathédrale, nous ont été dans nos recherches d'un très précieux secours.

de gauche. Il n'en a pas été de même des marmousets qui les décorent et qui semblent les soutenir : tous paraissent avoir été respectés, et, sauf un, sont bien du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

En ce qui concerne les statues de Marie et d'Élisabeth, plus grandes que leurs voisines, il importe aussi d'observer la moulure à gorge profonde qui relie la tablette de chacune d'elles à son socle et qui déborde légèrement sur la pointe de la décoration



FIG. 3. — LA VISION DE ZACHARIE.

Cliché Rothier.

Porche central, intérieur.

ogivale, indice certain d'une modification faite après coup. Cette moulure, si différente de celle des autres consoles, se retrouve, identique, à la tablette inférieure d'un des anges du porche gauche, placé entre sainte Célinie et le personnage que l'on a coutume de considérer comme étant saint Nicaise (fig. 4), mais dans lequel, pour des raisons que nous nous réservons d'exposer ailleurs, nous avons reconnu un saint du diocèse. Et ceci appelle aussitôt notre attention sur la possibilité d'une substitution de statues,

1. Nous ne parlons pas des statues des Prophètes, dont les supports sont formés par des animaux et des figures symboliques.

hypothèse d'autant plus plausible que la taille de cet ange est aussi plus grande que celle des autres personnages de la série et que son socle présente les mêmes altérations que celles déjà signalées aux consoles des statues de Marie et d'Élisabeth (fig. 1). D'autre part, on observe une différence frappante entre cet ange et celui qui est à la gauche de saint Nicaise<sup>1</sup>. Ce dernier montre un visage souriant, d'une finesse expressive, même un peu narquoise ; on le retrouve, du reste, au porche central, comme au deuxième contrefort après la tour Nord-Ouest. C'est bien là l'ange particulier à Notre-Dame de Reims, celui dont Viollet-le-Duc a longuement parlé. Quel contraste avec son pendant, à la figure poupine, aux cheveux savamment séparés, retombant sur la nuque ! Quelles différences aussi dans la forme du manteau de celui-ci, dans sa robe, dans ses ailes, dans tout ; c'est là un type nouveau, qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans la basilique, pas plus au chevet de l'édifice que dans les niches des contreforts de la nef.

De ces diverses observations, résulte la conviction qu'à certaine époque l'ornementation de cette porte a été modifiée par des travaux de restauration, et qu'en ce temps-là, on ne savait plus lire dans le grand livre sculpté à la façade de nos églises. La pensée de ceux qui les avaient érigées et leurs intentions ayant été oubliées dans le cours des âges, il était arrivé ceci, qu'une statue manquant sur une des consoles du porche gauche, l'artiste chargé de la remplacer avait trouvé fort simple d'y mettre une statue d'ange analogue à celle qui existait déjà à la gauche de saint Nicaise, et dont elle constituerait pour ainsi dire le pendant.

Est-ce donc une statue d'ange qui primitivement avait existé là, ou bien plutôt celle de quelque saint inconnu des restaurateurs ? De prime abord, la question semblerait malaisée à résoudre, si le marmouset du socle, contemporain de la statue d'autrefois, n'intervenait juste à point pour nous apporter son précieux témoignage.

Ce petit bonhomme (fig. 5) est vêtu d'une robe légèrement relevée par une ceinture, laissant apercevoir ses jambes nues, marque d'une condition inférieure ; sa main gauche est posée sur son genou, tandis que la droite, appliquée à son visage, couvre l'oreille dans le geste instinctif d'un homme qui vient d'être frappé.

Or, il existe, dans le martyrologe rémois, deux saints person-  
1. Dans cette étude, nous continuerons à lui donner ce nom.

nages dont la vie rappelle un incident en rapport avec le geste du marmouset : sainte Eutrope et saint Mérolilain.

Les hagiographes nous apprennent, en effet, que sainte Eutrope souffleta et creva les yeux du meurtrier de son frère, lequel, son

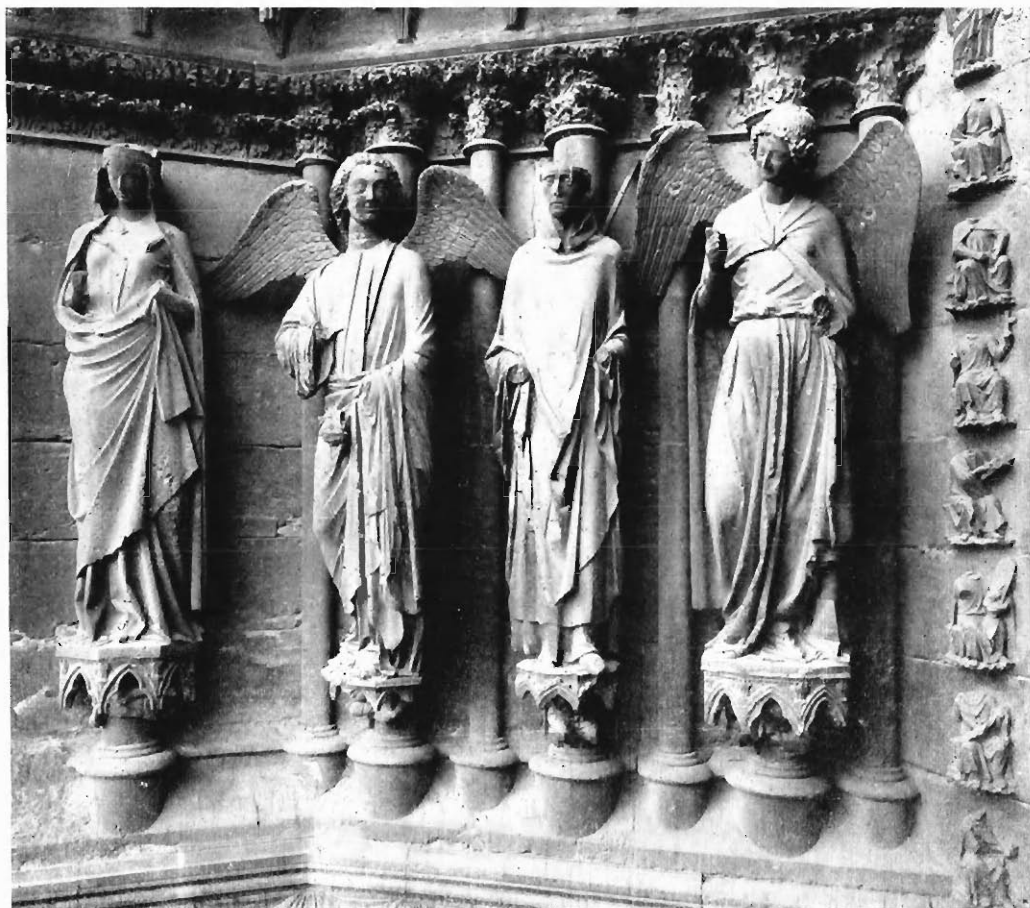


FIG. 4. — GROUPE DE SAINT NICAISE.  
Porche gauche, ébrasement gauche.

Cliché Rothier.

attentat commis, avait jeté les yeux complaisamment sur elle<sup>1</sup>.

Quant à saint Mérolilain, prêtre, pèlerin et martyr du IX<sup>e</sup> siècle (?), dont les reliques, retrouvées au cimetière de Saint-Hilaire<sup>2</sup>, près de la porte Mars, sous l'épiscopat d'Artauld, furent

1. Flodoard, t. I, p. 41 ; Marlot, t. I, p. 598.

2. L'église dédiée à ce saint fut détruite en 1350 ; il n'en subsista que le cimetière demeuré célèbre par le tombeau de saint Mérolilain. (Varin, *Archives administratives*, t. I, p. 10.)

transportées triomphalement par Odalric, son successeur (961), dans l'église des Saints-Apôtres et de Saint-Symphorien, où elles sont demeurées jusqu'à la Révolution<sup>1</sup>, son histoire rapporte ce fait qu'un pauvre villageois, auquel le saint avait apparu, n'ayant pas exécuté certain ordre qui lui avait été donné, reçut un soufflet si violent qu'il en perdit l'usage de l'ouïe<sup>2</sup>.

Des deux versions, laquelle choisir? A la réflexion, il semble



Cliché Rothier.

FIG. 5.  
CONSOLE SUPPORTANT PRIMITIVEMENT  
LA STATUE DE SAINT MÉROLILAIN, ET SON  
MARMOUSET.

Porche gauche, ébrasement gauche.

que, s'il s'agissait de sainte Eutrope, l'on eût mis sous la console un soldat plutôt qu'un paysan; et puis, les évêques du Moyen-Age n'étaient-ils pas trop soucieux de l'ordonnance décorative de leurs cathédrales pour disposer à la suite l'une de l'autre les statues de deux saintes que nulle circonstance de leur vie n'avait rapprochées? En conséquence, il nous paraît logique de penser que la statue disparue et

remplacée par un ange était celle de saint Mérolilain, qui, très honoré à Reims, même de nos jours<sup>3</sup>, avait évidemment sa place marquée sous le portail spécialement réservé aux héros de l'Église rémoise.

1. L'abbé Cerf, *Vie des saints du diocèse de Reims*, t. I, p. 273.

2. Flodoard, t. II, p. 618; Marlot, t. II, p. 722.

3. La translation de ses reliques dans l'église Saint-Thomas, le 22 décembre 1901, donna lieu à une cérémonie (voir *Écho de Saint-Thomas*). L'authenticité des reliques avait été déjà reconnue par le cardinal Gousset, le 13 mai 1846 (notice sur saint Mérolilain, ajoutée à l'ouvrage de l'abbé Cerf).

Les trois statues que nous venons d'étudier, c'est-à-dire la Vierge et la sainte Élisabeth du porche central, ainsi que l'ange du porche gauche, paraissent donc bien postérieures aux autres effigies de la façade. Reste à découvrir à quel temps et à quelle

école il convient de

les attribuer. L'on a

tant disserté sur cette

question, et de plus

doctes et de plus com-

pétents que nous, que

ce n'est pas sans em-

barras que nous nous

risquons à émettre ici

une opinion, mais,

après les observations

que nous venons de

faire, comment pour-

rions-nous ne pas

attacher l'importance

qu'elle mérite à l'in-

scription tracée sur la

statue de la Vierge,

inscription qui, si elle

était contemporaine de

l'œuvre, résoudrait sur

le champ tout le pro-

blème (fig. 6). Sur le

côté gauche de la tête,

se lisent en effet, gravés

dans la pierre, cinq

chiffres, une croix et

deux lettres : 1739 4 x oct[obre]<sup>1</sup>. Ces deux statues seraient des

œuvres du XVIII<sup>e</sup> siècle!



Cliché Rother.

FIG. 6.

BUSTE DE LA VIERGE DE LA VISITATION.

Nous voudrions pouvoir appuyer de telles déductions sur des documents d'archives bien explicites. Apportons tout au moins,

1. Cette inscription, mal lue, et que l'abbé Cerf (*Notes sur la cathédrale de Reims*, p. 9), avait crue gravée sur l'épaule d'Élisabeth, l'avait amené à commettre, en ce qui concerne le déplacement du grand portail, une grave erreur que M. Louis Demaison, dans sa notice, a rectifiée.

dans cet ordre d'idées, quelques éléments à l'histoire de la façade de Reims, par l'indication des restaurations diverses qui y furent faites.

Les grands travaux consécutifs à l'incendie de 1481 portèrent sur les parties hautes de l'édifice, et M. Louis Demaison, notre érudit archiviste, en a donné tous les détails dans sa notice, si documentée, sur la cathédrale<sup>1</sup>.

Cocquault, dans ses mémoires, à la date de 1555, nous dit très brièvement que, le 2 décembre de cette année-là, un certain nombre de bijoux et partie de l'argenterie de l'église furent aliénés « pour la nécessité et réparation d'icelle »<sup>2</sup>.

En 1597, nouvelle vente. Cette fois, notre chanoine se montre moins concis et nous apprend que les réparations qui en furent cause concernaient le petit clocher<sup>3</sup>.

Un an après le sacre de Louis XIII, les libéralités du roi permirent d'entreprendre la réfection du portail, qui en avait, paraît-il, le plus pressant besoin. Voici les premiers articles du procès-verbal du 25 juillet 1611, relatifs aux travaux adjugés au sieur Vincent Bourgeois, de Laon, et se montant à la somme de 4.500 livres<sup>4</sup> :

Fault à la première et grant arche du devant dudit portail, tailler et massonner vingt-cinq voulsoy au lieu de ceulx quy sont ruinez, de mesme haulteur et largeur et fasson, pour ce quy est de la taille et sculpture, affin de rendre ledict premier arche de mesme ordonnance que auparavant.

Plus fault tailler et massonner une gargouille du coste de la prison entre ledict arche et l'autre petit portail, au lieu de celle quy est rompue, laquelle gargouille aura deux pieds de tailly hors du coste du mur, dedans et au dessus de laquelle sera mis une gouttière de fer couverte de plomb, affin de faire saillir les eaux comme elles sont à présent, pour laquelle gargouille assoir et metre en place, il fault desmolir toutes les pierres quy seront nécessaire de desmolir et icelles remassonnees en la mesme forme qu'elles sont à present.

Plus a coste de ladicte gargouille, du coste du petit portail, fault aussi tailler et massonner trois voulsoy sur la face dudict petit portail, de mesme ordonnance et fasson que ceulx quy sont desmoliz.

Plus à l'autre petit portail, du coste de l'hospital Dieu, fault tailler et

1. P. 52.

2. T. IV, fol. 282.

3. Ibid., fol. 547.

4. Fabrique, liasse 18, n° 16.

massonner quatre aultre voulsoy, au lieu de ceulx quy sont desmoliz et ce joignant la grande gargouille du mitan.

Plus en une descharge quy est sur ladicte grande arche et soulz le rampant, fault tailler et massonner six voulsoy et en iceux tailler des images quy soustiennent des figures d'anges quy sont à costé le couronnement de la Vierge.

Plus en l'arche où est le premier rang des figures, fault tailler huict figures.

Plus en la seconde arche, où est le second rang des figures, fault tailler six figures.

En la troiesme arche, fault y tailler trois aultres figures. En la quatriesme arche, fault tailler deux figures.

Plus en la clef et au milieu de la quatriesme arcade et entre les deux dernières figures, fault tailler et y poser les armes du Roy de France et Navarre, et avec ce y mettre une table d'atente ou sera escript et gravé par eulx ce quy sera advisé par Messieurs.

Plus au petit portail de costé de ladicte prison, fault y tailler et poser une figure de mesme ordonnance qu'elle estoit.

Et generalmente s'il se trouve esdictz portaux ou pardessus des figures *dedans lesdictz trois arches aultres figures que celles portées par la presente cedulle proclamatoire*, viciee, corrompue, geslee, esbranlee, mesme celles qui viendroient a se vicier, disloquer, esbranler en faisant lesdicts presans ouvraiges, sera tenu les refaire et y applicquer se quy se trouvera nécessaire pour rendre lesdictz portaulx et arches en leurs perfection au plus près de l'ordonnance quy est à present.

Et faire tous les ouvraiges depuis les retumbees desdictz arches quy sont esdictz trois portaulx dedans leurs circonferances et cintres, etc., etc.

D'autre part, Pussot, dans son *Journal*, nous dit :

Fin octobre ou commencement du mois de novembre (1611), on commençoit à faire les eschaffaulx pour réparer le portail de l'église Nostre Dame de Reims et principalement la grande voulte du grand portail, où la pluspart des pierres estoient corrompues et en pièces et en grande partie *des figures de dessous tombées*<sup>1</sup>.

La gravure de Nicolas de Son<sup>2</sup>, faite en 1625, représente l'ange du porche gauche tel que nous le voyons aujourd'hui, tandis que

1. P. 151.

2. Nicolas de Son, que l'on dit avoir été élève de Callot, « reproduit habilement le portail de l'église métropolitaine au moyen des images produites par la chambre noire, et il employa l'eau-forte pour faire ce que la nature elle-même dessinait. Il la grava sur le cuivre, et ensuite il l'imprima » (note de Dom Legrand, contemporain de l'artiste, signalée par M. H. Menu).

les statues du groupe de *la Visitation* paraissent tout à fait différentes<sup>1</sup>.

En 1627, si l'on en croit Cocquault<sup>2</sup>, « des images furent abattues au préau de l'église ». A défaut de renseignements plus précis, on pourrait voir dans cette note si vague et qui laisse le champ libre à toutes les conjectures, l'indication de la destruction des statues de Marie et d'Élisabeth.

Un siècle plus tard, de nouveaux travaux, ordonnés par décision capitulaire du 6 février 1734, furent adjugés au sieur Lefebvre, architecte, pour la somme de 22.400 livres. Ils intéressaient la galerie du *Gloria*; certaines figures mutilées, situées entre les grands frontons du portail; le fronton de la tour, à gauche, quatre statues gelées à la grande arcade; une statue au petit portail, à droite; la tête du Crucifix, dans le fronton, à gauche; trois parties de la balustrade de la galerie de *l'Annonciation*; les frontons de la pyramide, à l'angle du couchant de cette galerie; deux colonnes au portail de *l'Assomption*<sup>3</sup>.

En 1737, nouvelles restaurations, qui s'étendent depuis le soubassement du grand portail jusqu'au *Gloria*. Dans la longue énumération des travaux, nous relevons les passages suivants<sup>4</sup> :

Toutes les draperies seront sculptées avec pierres neuves et aux vieilles pierres, elles seront réparées dans le vif du pied d'estai où elles sont dégradées.

Il y a quelques colonnes entre les figures des arcades du portail très défectueuses; à la première arcade, à gauche, il y manque deux demy colonnes à droite de cinq à six pieds de haut et à l'arcade du milieu, en regardant à gauche, il y manque trois demy colonnes et une colonne toute entière et, à droite, trois demy colonnes et à la troisième arcade, à droite, une colonne toute entière.

A la réception des travaux, en août 1740, nous voyons encore l'architecte de Vigny ordonner :

.... qu'il seroit incrusté et remis trois morceaux de pierres aux socles sous la figure de l'arcade, à gauche, en réparant le reste et faisant les oints au-dessus et à l'arcade du milieu, qu'il seroit fait trois demy cha-

1. Cette gravure se trouve à la bibliothèque de la ville.

2. T. IV, table chronologique.

3. L'abbé Cerf, *Histoire et description de Notre-Dame de Reims*, t. I, p. 72.

4. Procès-verbal du 10 janvier. Fabrique, liasse 19, n° 11.

piteaux, une baze avec le socle, qu'on feroit les joints et incrusterait trois morceaux de pierre au socle sous les figures de l'arcade à droite. Ce qui a été fait et bien conditionné. Ce que nous avons estimé en augmentation la somme de cinquante livres tournois<sup>1</sup>.

Là, se sont arrêtées nos recherches ; il était inutile, du reste, de les pousser plus loin. Pour n'être pas d'une précision absolue en ce qui regarde nos statues, les documents que nous venons de citer sont suffisamment explicites, cependant, pour nous donner le droit de penser que l'ange du porche gauche est une œuvre du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle et que la date du 4 octobre 1739<sup>2</sup>, gravée sur la tête de la Vierge, est bien, en quelque sorte, la signature de son auteur, qui fut vraisemblablement aussi celui de la sainte Élisabeth.

#### MARGUERITE SARTOR.

1. Fabrique, liasse 19, n<sup>o</sup> 11.

2. Les travaux devaient être terminés fin décembre 1739. Le sculpteur était donc en avance, puisqu'il signait son œuvre en octobre.



---

PARIS. — IMPRIMERIE GEORGES PETIT

12, RUE GODOT-DE-MAUROI, 12

---